

Image not found or type unknown



Recevabilité d'une plainte en détournement de mineur

Par **divorsse**, le **24/10/2009** à **18:27**

Bonjour,
J'ai 54 ans , ma femme 38.
Je l'ai connue à 14 ans et demi, et j'avais autorité sur elle.
Nous sommes mariés , avons 2 enfants.
Elle menace de déposer plainte pour détournement de mineur.
Sa plainte est elle encore recevable.
Si oui est ce plaidable ou perdu d'avancern
Merci